

**DELIBERATION N° 2023.06. 11**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE  
SEANCE PUBLIQUE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 26 mai 2023, s'est réuni à la Salle Paul Buisine en séance publique sous la présidence de Monsieur Ludovic PROISY, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS en exercice : 19  
Présents : 15  
Votants : 19

**Étaient présents :**

Ludovic PROISY, Maire ;

Judith TERNIER, Fabrice VAN BELLE, Guillaume LIETARD, Denise DUCROUX, Adjointes ;

Charline DECARNIN, Yves MARTIN, Jorge DOS SANTOS, Marie-Claire NAESSENS, Isabelle CANDELIER, Éric TIRLEMONT, Théo VANENGELANDT, Fabienne MEPLON, Maurice VANDEWALLE, Aurélie MALAQUIN, Conseillers Municipaux.

**Étaient absents ayant donné procuration :**

Christelle DELEPLACE, ayant donné procuration à Isabelle CANDELIER

Olivier MORVAN, ayant donné procuration à Fabrice VAN BELLE

Brigitte MAINGUET, ayant donné procuration à Ludovic PROISY

Sylvaine DELVOYE, ayant donné procuration à Éric TIRLEMONT

**Était absent excusé :**

/

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Charline DECARNIN a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 2023.06.11**

**TARIFS & FONCTIONNEMENT DES ACTIVITÉS MUNICIPALES 2023/2024**

**A. GYM D'ENTRETIEN**

M. LE MAIRE RAPPELLE à l'Assemblée que les cours de Gym d'entretien ont lieu tous les mardis de 9h30 à 11h00 (hors vacances scolaires et jours fériés) à la Chiconnière. Ces séances sont dispensées bénévolement depuis de nombreuses années par Danièle DUCATILLON qui a émis le souhait de ne pas reprendre cette activité à la rentrée de septembre 2023.

Afin de faire perdurer la gym d'entretien qui accueille aujourd'hui 39 adhérents avec l'aide de Mme DUCATILLON et Mme HENNION, a trouvé une coach-sportive, auto-entrepreneuse, dont le tarif serait de 1 225 € / an (38 € / h x 35 semaines)

Rappel des variations de prix de la gym d'entretien depuis 2020 à savoir :

	Tarif Vendevillois	Tarif Extérieur	Remarques
2020 / 2021	30 € / an	60 € / an	(CM du 25/06/2020)
2021 / 2022	15 € / an	30 € / an	Crise COVID – baisse de 50% des tarifs (CM du 27/05/2021)
2022 / 2023	15 € / an	30 € / an	Gel des tarifs (CM du 23/06/2022)

M. Le Maire poursuit en EXPLIQUANT que depuis 2020, les contextes sanitaires et internationaux entraînent d'importantes conséquences sur les finances communales. Avec la crise sanitaire commencée en mars 2020, la Commune de Vendeville a engagé d'importants efforts de solidarité en baissant le tarif des activités municipales de 50%. Puis, la municipalité a instauré un bouclier social pour la population en gelant les tarifs. L'inflation 2023 remet en cause la possibilité de garder ces tarifs, voire même de les augmenter.

M. Le Maire PROPOSE à l'Assemblée qu'à partir de la rentrée de septembre 2023 et pour l'année scolaire 2023/2024, la participation financière des usagers à cette activité municipale soit majorée de 5€ sur le tarif Vendevillois de 2020 et le tarif vendevillois x2 pour les extérieurs, dans un souci de solidarité, en prenant en considération tant l'inflation que les contraintes budgétaires auxquelles il convient de faire face.

	Tarif Vendevillois	Tarif Extérieur
2023 / 2024	35 € / an	70 € / an

## B. ACTIVITÉS GYMNIQUES VENDEVILLOISES

M. LE MAIRE RAPPELLE à l'Assemblée que les activités gymniques vendevilloises se déclinent en 4 activités principales :

- BABY GYM | (3/5 ans) 45mn le mercredi
- DANSE MODERNE | (5/11ans) 45mn le mercredi
- DANSE MODERNE | (12/15ans) 1h le jeudi
- DANSE MODERNE | (+ de 16 ans et adultes) 1h le jeudi
- RENFORCEMENT MUSCULAIRE & CIRCUIT TRAINING | (+ de 16 ans et adultes) 1h le mardi
- STEP/ZOUMBA & BODY SCULPT | (+ de 16 ans et adultes) 1h le jeudi
- Préparation au spectacle | 1h le mardi.

Tous les cours ont lieu (hors vacances scolaires et jours fériés) à la Chiconnière. Ces séances sont dispensées par Sabrina TONNELLE – éducatrice sportive.

Rappel des variations de prix des activités gymniques vendevilloises depuis 2020 à savoir :

	Tarif Vendevillois		Tarif Extérieur		OPTION	Remarques
	1 cours/semaine	2 cours/semaine	1 cours/semaine	2 cours/semaine		
2020 / 2021	45 €/an	66 €/an	90 €/an	140 €/an	/	(CM du 25/06/2020)
2021 / 2022	22,50 €/an	33 €/an	45 €/an	70 €/an	/	Crise COVID Baisse de 50% des tarifs (CM du 27/05/2021)
2022 / 2023	22,50 €/an	33 €/an	45 €/an	70 €/an	Gratuité du 3 <sup>ème</sup> cours pour les + de 16 ans et adultes (CM du 29/09/2022)	Gel des tarifs (CM du 23/06/2022)

M. Le Maire poursuit en EXPLIQUANT que depuis 2020, les contextes sanitaires et internationaux entraînent d'importantes conséquences sur les finances communales. Avec la crise sanitaire commencée en mars 2020, la Commune de Vendeville a engagé d'importants efforts de solidarité en baissant le tarif des activités municipales de 50%. Puis, la municipalité a instauré un bouclier social pour la population en gelant les tarifs. L'inflation 2023 remet en cause la possibilité de garder ces tarifs, voire même de les augmenter.

M. Le Maire PROPOSE à l'Assemblée qu'à partir de la rentrée de septembre 2023 et pour l'année scolaire 2023/2024, la participation financière des usagers à cette activité municipale soit majorée de 5€ sur les tarifs Vendevillois de 2020 et le tarif vendevillois x2 pour les extérieurs, dans un souci de solidarité, en prenant en considération tant l'inflation que les contraintes budgétaires auxquelles il convient de faire face.

	Tarif Vendevillois		Tarif Extérieur		OPTION
	1 cours/semaine	2 cours/semaine	1 cours/semaine	2 cours/semaine	
<b>2023 / 2024</b>	50 €/an	71 €/an	100 €/an	142 €/an	Gratuité du 3 <sup>ème</sup> cours pour les + de 16 ans et adultes

### C. ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES

M. LE MAIRE RAPPELLE à l'Assemblée que les cours de l'école municipale d'arts plastiques se déclinent en 4 niveaux :

- ÉVEIL | (MS – GS - CP) 1h le mercredi
- ENFANTS | (CP au CM1) 2h le mardi
- ADOS | (CM2 à la 3<sup>ème</sup>) 2h le mercredi
- ADULTES | créneau de 5h le jeudi.

Tous les cours ont lieu (hors vacances scolaires\* et jours fériés) à l'école municipale d'arts plastiques. Ces séances sont dispensées par Peggy CAUFORIER – professeur d'arts plastiques.

\* Sauf pour les adultes qui ont accès à la salle sans professeur.

Rappel des variations de prix de l'école municipale d'arts plastiques depuis 2020 à savoir :

	Tarif Vendevillois	Tarif Extérieur	Remarques
<b>2020 / 2021</b>	23 € / trimestre	48 € / trimestre	(CM du 25/06/2020)
<b>2021 / 2022</b>	11,50 € / trimestre	30 € / trimestre	Crise COVID – baisse de 50% des tarifs (CM du 27/05/2021)
<b>2022 / 2023</b>	11,50 € / trimestre	30 € / trimestre	Gel des tarifs (CM du 23/06/2022)

M. Le Maire poursuit en EXPLIQUANT que depuis 2020, les contextes sanitaires et internationaux entraînent d'importantes conséquences sur les finances communales. Avec la crise sanitaire commencée en mars 2020, la Commune de Vendeville a engagé d'importants efforts de solidarité en baissant le tarif des activités municipales de 50%. Puis, la municipalité a instauré un bouclier social pour la population en gelant les tarifs. L'inflation 2023 remet en cause la possibilité de garder ces tarifs, voire même de les augmenter.

M. Le Maire PROPOSE à l'Assemblée qu'à partir de la rentrée de septembre 2023 et pour l'année scolaire 2023/2024, la participation financière des usagers à cette activité municipale soit majorée de 5€ sur le tarif Vendevillois de 2020 et le tarif vendevillois x2 pour les extérieurs, dans un souci de solidarité, en prenant en considération tant l'inflation que les contraintes budgétaires auxquelles il convient de faire face.

	Tarif Vendevillois	Tarif Extérieur
<b>2023 / 2024</b>	28 € / trimestre	53 € / trimestre

Le conseil municipal, ceci exposé et après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le

ID : 059-215906090-20230601-2023\_06\_11-DE



**ACCEPTÉ l'augmentation proposée et ADOPTÉ à l'UNANIMITÉ les nouveaux tarifs des activités municipales pour l'année 2023/2024**

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.  
Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord  
Le 15 juin 2023

Le Maire,

Ludovic PROISY

Le secrétaire de séance,

Charline DECARNIN